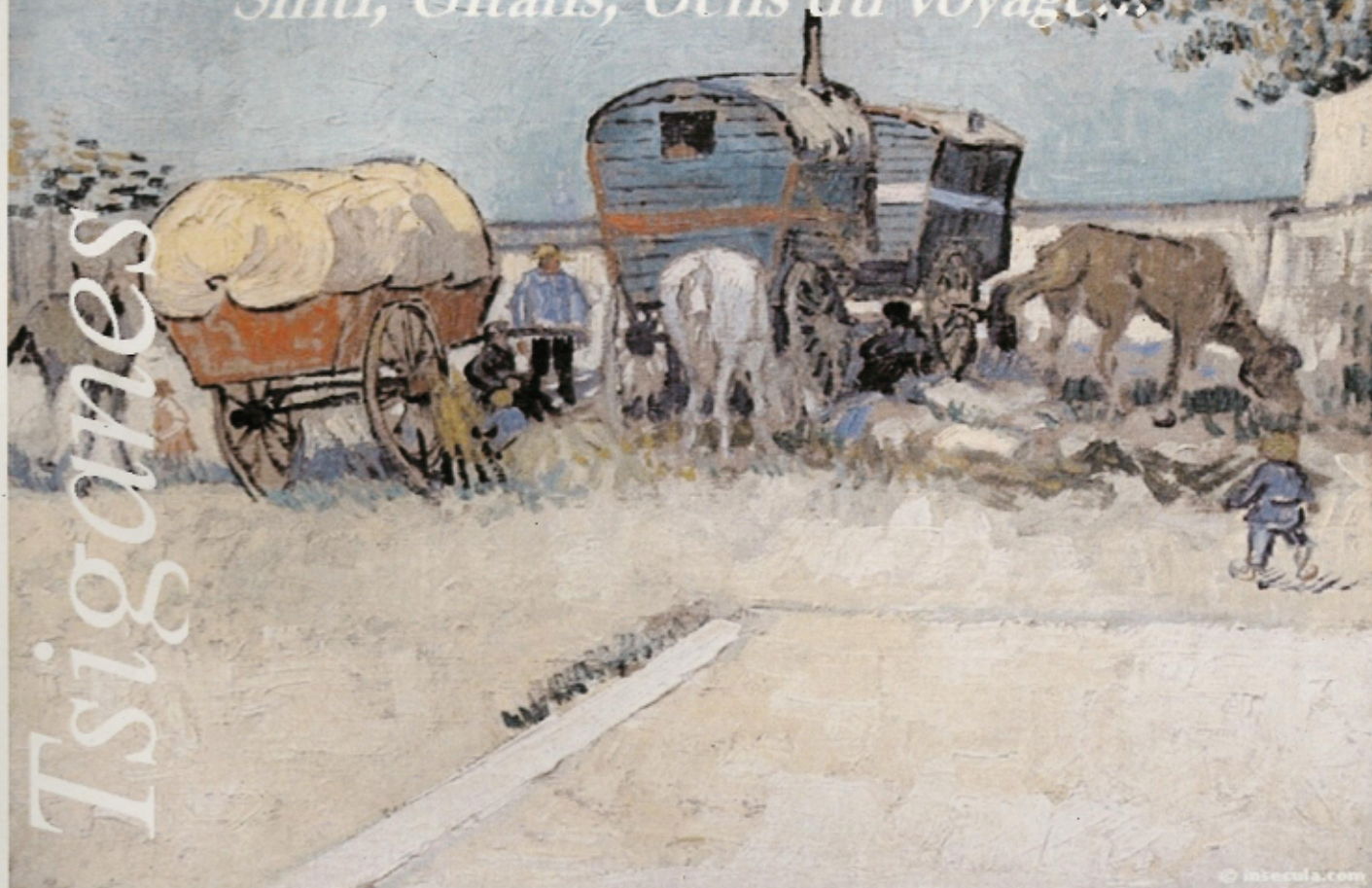


*Rroms, Tsiganes, Manouches, Bohémiens,
Sinti, Gitans, Gens du voyage...*



Les Roulottes, campement de Bohémiens. Van Gogh, Musée d'Orsay

*Rroms
Tsiganes*

*Que savons-nous d'eux, de leur histoire,
de leurs cultures, de leur situation aujourd'hui
en France et en Europe ?*

*Jacques Boutault, maire du 2^e arrondissement de Paris et le MRAP
vous invitent au*

Colloque 18 et 19 novembre 2005

Paris **2^e**

mrap

Jacques Boutault, maire du 2^e arrondissement de Paris
et le MRAP

Vous invitent au

Colloque

Tsiganes, Rroms, Gitans, Gens du voyage...

Les 18 et 19 novembre 2005

Salle Jean Dame 17-25, rue Léopold-Bellan - 75002 Paris. M^o Sentier

Programme

Que sait-on aujourd'hui de l'histoire, de la culture et de la situation des Tsiganes, Rroms, Manouches, Gitans ? Ces peuples très anciens, dispersés dans l'Europe tout entière, sont partout victimes de préjugés racistes et de stéréotypes dangereux.

Qu'ils soient français ou étrangers, on n'entend parler d'eux qu'à l'occasion de tel ou tel fait divers ou lors de manifestations folkloriques et traditionnelles.

C'est pour briser cette ignorance et lutter pour l'égalité des droits de toutes ces populations que le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples organise un colloque, précédé d'une exposition sur les Gens du voyage et illustré par des projections de films.

Vendredi 18 novembre 2005

- 18 heures : Inauguration de l'exposition *Les Gens du voyage* à la salle des expositions de la mairie du 2^e arrt 8, rue de la Banque - Paris. M^o Bourse.
- De 19 h 30 à 22 heures : Projection de films documentaires Salle Jean Dame 17-25, rue Léopold-Bellan - M^o Sentier.
- *Gitans, Tsiganes, Gens du voyage, le droit de vivre* de Roland Cottet, en présence du réalisateur.
- *Caravane 55* de Valérie Mitteaux et Anna Pitoun, en présence des réalisatrices.

Ces projections seront suivies d'un débat.

Samedi 19 novembre 2005

- 9 h - Ouverture par Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP en présence de Bertrand Bary, fondateur de la commission Tsiganes, Gens du voyage du MRAP.

Histoire et culture, sous la présidence de Bernadette Hétier, membre de la Présidence du MRAP, chargée des questions de l'immigration, représentante de l'association au sein de ROMEUROPE.

- 9 h 30 - *L'identité rromani ; telle qu'elle existe et telle qu'elle est perçue* par Marcel Courthiade, professeur titulaire de la chaire de langue et littérature rromani à l'Institut national des langues et civilisations orientales de Paris, membre de l'Union rromani internationale.
- 10 h 30 - *Le génocide du peuple tsigane par le régime nazi : Samudaripen* par Claire Auzias, écrivaine.
- 11 h 30 - *L'internement des Tsiganes en France pendant les deux guerres mondiales : un refoulé de l'histoire et de la mémoire* par Emmanuel Filhol, psycho-sociologue, enseignant chercheur à l'IUT de Bordeaux I, membre du Centre de recherches tsiganes de l'Université Paris 5.

12 h 30 - 13 h 30 - Pause pour le déjeuner.

De 1945 à nos jours, sous la présidence d'André Luzy, chargé au MRAP de la Commission Tsiganes et Gens du voyage.

- 14 h - *Les migrations des Rroms à l'époque contemporaine : motifs, enjeux et réactions* par Alain Reyniers, ethnologue, professeur à l'Université de Louvain-la-Neuve et directeur de la *Revue d'Études tsiganes*.
- 15 h - *Tsiganes, Gens du voyage, ancrage territorial et reconnaissance sociale. La situation en Ile-de-France* par Bernard Monnier, Président de l'URAVIF (Union régionale pour la promotion et la reconnaissance des droits des Tsiganes et des Gens du voyage en Ile-de-France). Communication suivie d'un débat avec des représentants des Gens du voyage et des militants du MRAP sur le terrain.
- 16 h - *Témoignages et débats sur la situation des Rroms aujourd'hui* par Bernadette Hétier, Michèle Mézard, Médecins du monde, Yannick Lucas (ASAV 92) éducateur, Malik Salemkour, LDH, Jeanne Gamonet, « La Voix des Rroms », des Rroms et des militants du MRAP témoigneront et débattront.
- 17 h - *Quel avenir pour les Rroms dans une Europe élargie ?* par Saimir Mile, juriste, chercheur et Président de l'association « La Voix des Rroms ».

La fin du colloque sera consacrée plus particulièrement au travail militant et politique, raison d'être du MRAP, dans ses dimensions locale, nationale et européenne.

- 18 h - Conclusion de la journée par Bernadette Hétier.

La discussion pourra continuer autour du pot de l'amitié.

Paroles de Romani Rose, Président du Conseil central des Sinti et Roms d'Allemagne (Heidelberg), à l'occasion du 60^e anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, le 27 janvier 2005, sur les lieux du mémorial.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je tiens d'abord à remercier Monsieur le Président Kwasniewski et le gouvernement polonais de leur invitation. Je considère que cela constitue pour moi un honneur particulier en ce jour historique - en tant que représentant des minorités nationales Sinti et Roms - que de commémorer toutes celles et ceux qui furent pourchassés et assassinés.

Auschwitz, ce nom est internationalement connu comme le symbole du Crime organisé par un Etat contre des peuples, notamment contre notre minorité présente dans l'Europe centrale et orientale occupée par les nazis, Crime qui a fait un demi-million de victimes parmi les Sinti et Roms.

Auschwitz a été le terrible aboutissement d'un processus d'anéantissement des droits et de déshumanisation qui a commencé avec la prise du pouvoir par le nazisme. Déjà, dans son ordonnance fondamentale du 8 décembre 1938, Himmler mentionnait la nécessité d'une « solution finale de la question des Tsiganes ».

Le camp d'extermination d'**Auschwitz-Birkenau** en a été le véritable centre de mise en œuvre. En s'appuyant sur l'ordre d'Himmler du 16 décembre 1942, des milliers de Sinti et Roms du Reich allemand, comme de presque tous les peuples européens occupés, ont été déportés ici. Ils ont été humiliés, martyrisés et assassinés de façon bestiale. Les rares survivants ont essayé de témoigner de l'horreur inimaginable de ce lieu. Mais il n'existe pas de mots pour exprimer ce que des êtres humains ont dû subir ici.

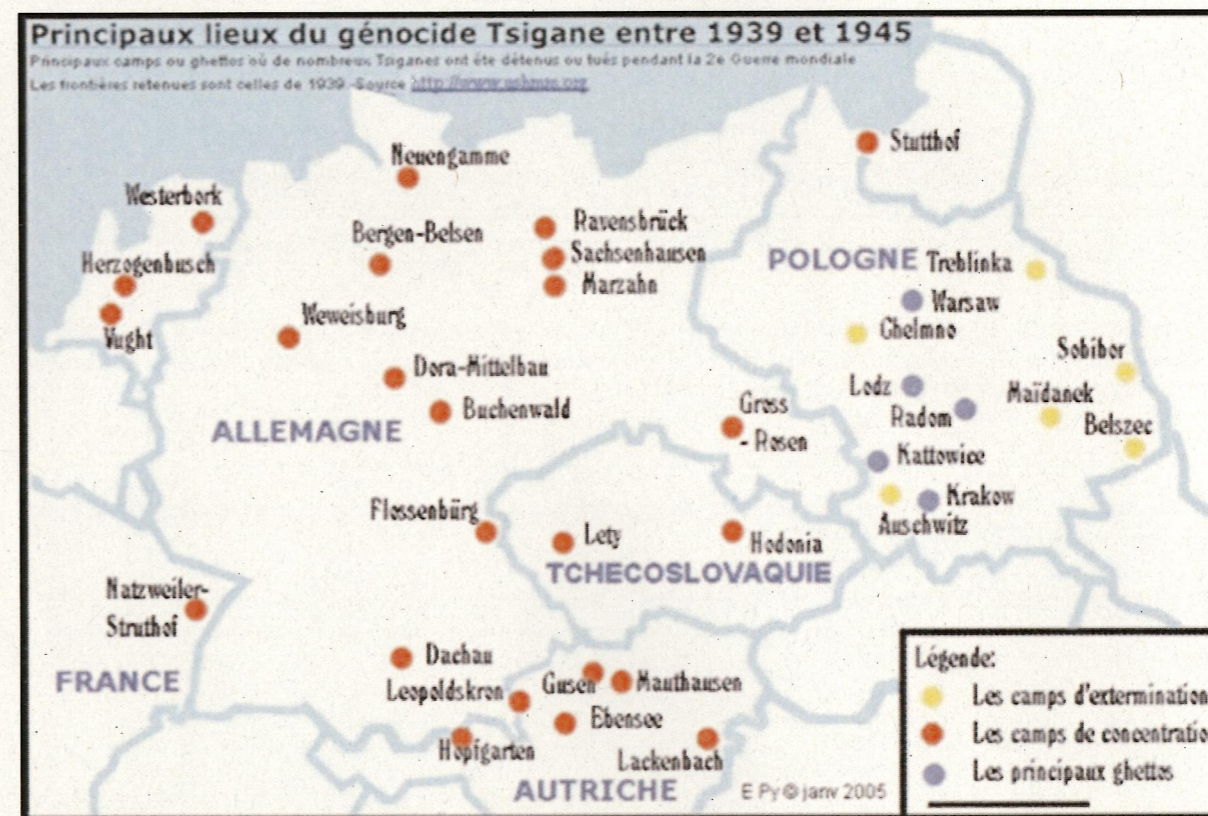
Pour presque tous les membres de notre minorité déportée à **Auschwitz-Birkenau**, il s'est agi de la dernière étape de leur persécution historique. Les 2 900 derniers survivants, essentiellement des mères avec leurs enfants, ainsi que des vieillards, ont été asphyxiés dans les chambres à gaz dans la nuit du 2 au 3 août 1944.

La majeure partie de ce Crime contre les peuples a été constituée par les expériences médicales de médecins SS, tels que Mengele, sur des Sinti et des Roms mais aussi sur d'autres prisonniers du camp qui fut un lieu non seulement de concentration mais d'extermination par le travail. Selon les mots de Goebbels, les « Juifs et les Tsiganes devaient de toute façon » être anéantis.

Une grande partie des Sinti et des Roms, qui furent assassinés ou fusillés dans les camps de concentration par les commandos SS, étaient des enfants et des jeunes. Les enfants Sinti et Roms qui se trouvaient placés dans des internats (leurs parents ayant été déportés dans les camps de concentration) ont ainsi été recensés de façon systématique par le régime nazi et mis à la disposition de l'appareil d'extermination.

Cette idéologie de mépris pour l'être humain, liée à la barbarie d'une logique froide et bureaucratique, d'une efficacité meurtrière, a trouvé son expression la plus visible à **Auschwitz** et dans les autres usines de la mort nazies. Cela échappe jusqu'à présent à toutes les comparaisons historiques. Les noms de ces lieux restent gravés de manière ineffaçable dans la mémoire collective de notre minorité et marqueront aussi la conscience de nos générations à venir.

La « solution de la question tsigane » en Allemagne sous le National-Socialisme



L'ancien Président de la République allemande, Roman Herzog, à l'occasion de l'inauguration de notre Centre de documentation à Heidelberg, a décrit, lors de son importante allocution historique du 16 mars 1997, l'ampleur des crimes perpétrés envers les membres de notre communauté, dans les termes suivants : « le crime commis contre les peuples Sinti et Rroms est dû à la folie raciste et l'a été dans les mêmes et uniques but et intention : la planification de la solution finale, comme dans le cas des Juifs . Ils ont été, dans la totalité de la zone d'influence nazie, systématiquement assassinés, par familles entières, du jeune enfant au vieillard ».

C'est le souhait expressément manifesté par les survivants et les organisations internationales des Rroms que cette citation soit inscrite sur le monument aux Sinti et Rroms Européens assassinés. Ce mémorial sera construit à Berlin, entre le Reichstag et la Porte de Brandebourg. Il se trouvera donc au cœur même de la ville où le Crime contre les peuples fut mis en œuvre et en gardera la mémoire pour les générations futures dans son ampleur inimaginable.

En ce jour, je tiens à exprimer aux anciens alliés, toute notre gratitude et notre reconnaissance pour avoir, au prix de grands sacrifices, libéré l'Allemagne et l'Europe de la dictature nazie. Je demande aux chefs d'Etat ici présents, aux représentants politiques, de transmettre aux anciens soldats alliés notre plus profond respect. C'est grâce à leur engagement qu'une partie des prisonniers des camps de concentration ont été libérés et ainsi sauvés d'une mort certaine.

Mesdames, Messieurs,

Auschwitz n'est pas seulement un lieu de commémoration. C'est aussi un lieu de vigilance au regard des crimes d'aujourd'hui contre l'humanité. **Auschwitz** est la conscience des valeurs communes des Etats démocratiques.

Il est normal que les dangers de montée de l'antisémitisme soient toujours dénoncés au niveau international. Cependant, la violence croissante des actes racistes à l'encontre des Sinti et des Rroms, la plus grande minorité d'Europe, ne trouvent pas, et de loin, l'écho nécessaire de la part des politiques et du public.

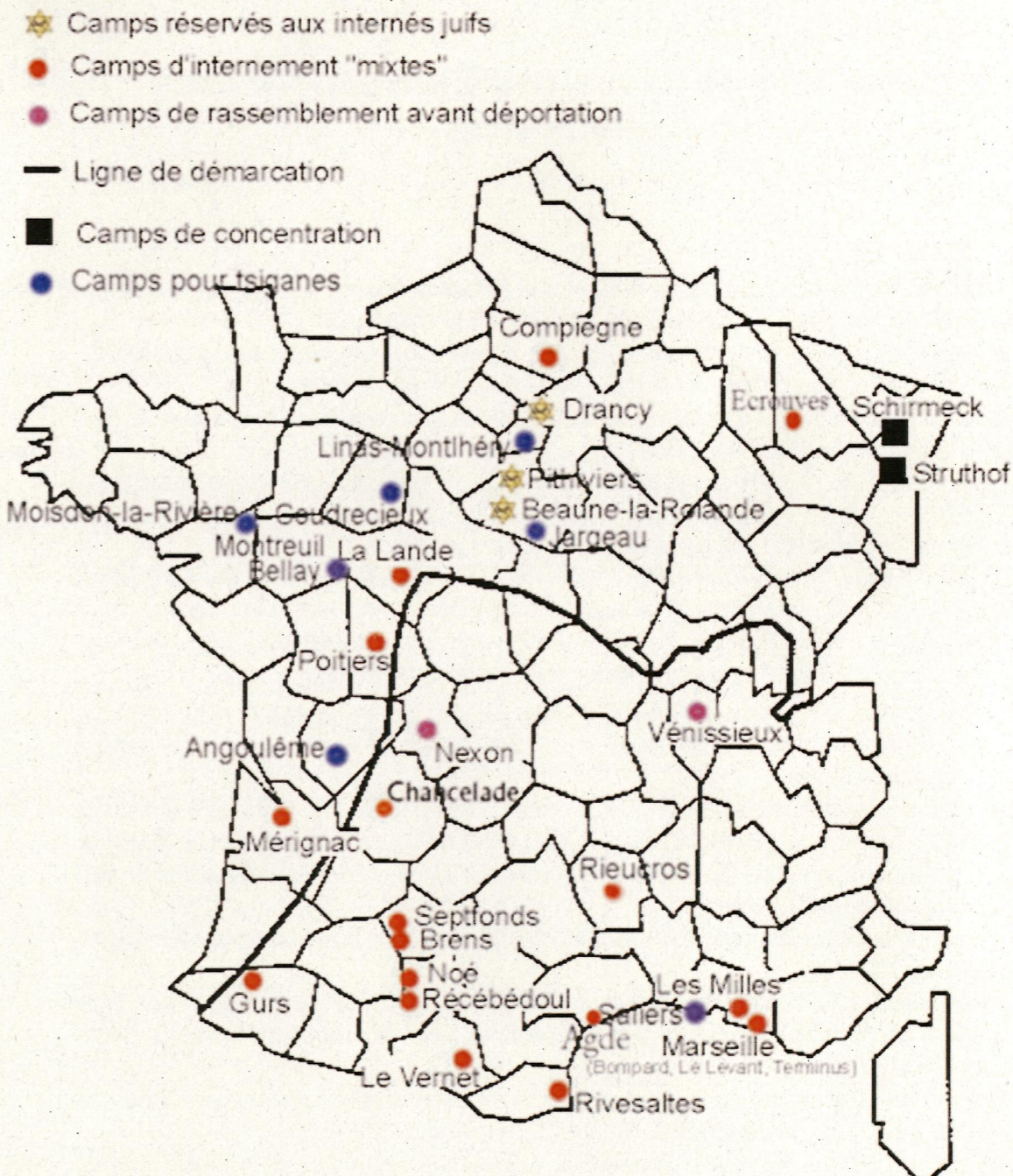
C'est pourquoi, depuis ce lieu, j'appelle les représentants des gouvernements à agir avec la même détermination à l'égard du racisme contre les Sinti et les Rroms.

Ce n'est que lorsque les Etats d'Europe assureront l'intégration de leurs minorités nationales Sinti et Rroms comme pleinement membres de leurs propres sociétés et participant de leur propre histoire, que la vision d'une Maison européenne, pourra devenir réalité.

Je vous remercie.

Traduit de l'allemand par Enrique Burgaleta

Les camps d'internement et de déportation en France sous le régime du maréchal Pétain et dans la zone occupée par les nazis



LES CAMPS D'INTERNEMENT ET DE DÉPORTATION DES JUIFS (AOÛT 1942)

Voici comment un maire parle des Gens du voyage et des étrangers qu'il refuse de voir s'installer sur sa commune : le racisme et les préjugés s'étalent ici sans honte à chaque phrase.

Extraits de la lettre du maire d'Emerainville à ses administrés

« LA HONTE !

Le 15 septembre, aux alentours de 19 heures, 140 caravanes ont « fait le siège » du Bois de Célie, propriété du Conseil régional, pour s'y installer. Le cortège de Gens du voyage était si long qu'il provoquait l'arrêt de la circulation de la Francilienne et l'autoroute A4 sur plusieurs dizaines de kilomètres. Immédiatement, la police municipale a bloqué les entrées, assistée par la suite de plusieurs équipages de police nationale. Le commissaire de Noisiel, par manque d'effectifs, ne put intervenir efficacement, et il lui a fallu négocier avec les Gitans qui, dans leur grande bonté, ont promis de ne rester que 10 jours, et peut être même de laisser le terrain propre... Et après ? Puisque l'on a cédé une fois, pourquoi se gêneraient-ils pour revenir (eux ou d'autres ?)

Je m'interroge sur l'application des droits civil et pénal en France :

- 1 si vous êtes Africain et polygame, vous pouvez à loisir pratiquer cette forme d'union pourtant interdite dans notre pays, et obtenir tous les avantages sociaux correspondants.
- 2 Si vous faites partie des Gens du voyage, vous pouvez, par la force, vous installer n'importe où et vous pouvez, sans risque de contrôle fiscal, ne pas avoir de sources de revenus (même si vous possédez une voiture haut de gamme et une caravane fort luxueuse).

En France, c'est tous les jours FACHODA, tous les jours, le pouvoir recule devant les marginaux.

[...] il est plus facile d'expulser Monsieur DUPONT-DURANT, sa femme et ses deux gosses, qu'une famille avec 3 femmes et 20 enfants, sous la protection de toutes les associations caritatives.

C'est vrai, les classes moyennes sont plus faciles à pressurer que les communautés nomades qu'il ne faut pas déranger dans leurs activités plus ou moins licites.

[...] Nous ne pouvons pas être « la poubelle » de la Seine-et-Marne et cumuler toutes les nuisances ».

- 1 l'aérodrome
- 2 les bouchons dûs à la Francilienne
- 3 le bruit de l'autoroute A4
- 4 la déchetterie de Noisy-le-Grand
- 5 et bientôt 3 camps de Gitans autour de nos limites !

« Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose »

Quand la télévision publique, et qui plus est sur une chaîne qui prétend être éducative, propage les ragots racistes les plus éculés contre les Rroms... Elle a été mise en garde, à la demande du MRAP, par le CSA. Mais Yves Calvi n'a ni rectifié, ni fait part à ses téléspectateurs de l'avis du CSA et de la plainte du MRAP.

France 5 mise en garde par le CSA

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a mis en garde la chaîne France 5 à la suite de la diffusion de l'émission "C dans l'Air" intitulée "Délinquance : la route des Roms", le 13 février dernier.

Après examen des plaintes déposées par sept associations, le CSA a considéré que cette émission posait plusieurs problèmes. Le premier réside dans l'amalgame, opéré par le titre et l'introduction de l'émission, entre une communauté particulière et une forme de criminalité organisée. Cette présentation du sujet est susceptible, aux yeux du CSA, de renforcer les préjugés racistes et, en conséquence, d'être contraire à l'article 15 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée dont le dernier alinéa dispose que "les programmes des services de radio et de télévision ne contiennent aucune incitation à la haine ou à la violence pour des raisons de race, de sexe, de mœurs, de religion ou de nationalité".

En outre, le CSA regrette que l'émission n'ait pas donné lieu à un débat contradictoire qui aurait permis une expression plus équilibrée des opinions sur le sujet.

Questions de vocabulaire

Ce qui frappe quand on commence à s'intéresser aux Gitans, Tsiganes, Rroms, Gens du voyage en France, c'est la difficulté à les nommer.

Tout d'abord on ne les nomme pas comme ils se nomment eux-mêmes.

Ensuite on constate des glissements de sens, les termes employés un certain temps devenant péjoratifs ou bien le terme employé pour un groupe particulier prenant un sens général.

Tsigane ou Tzigane est le nom donné par les populations dominantes à ce peuple européen, d'origine indienne. En français, ce terme passe pour relativement neutre, il est employé couramment et fait référence à l'aspect culturel (musique, danse, contes); mais en Allemagne, il renvoie à la période nazie. La lettre «Z» désignait le «Zigeuner» comme l'étoile jaune désignait le juif, et les a conduits dans les camps d'extermination. En Europe orientale ce terme est nettement dépréciatif et injurieux.

Ce peuple est composé de trois grands groupes :

- les **Sinti ou Manouches** installés en Allemagne et en Italie dès leur arrivée en Europe au XV^e siècle. Après la guerre franco-prussienne une partie s'est installée en France.
- Les **Gitans ou Kalés** vinrent en Espagne à la fin du XV^e siècle, mais les persécutions, puis la grande pauvreté et enfin la guerre civile ont poussé une partie des Gitans à s'installer dans le Sud de la France.
- Les **Roms ou Rroms**, de loin le groupe majoritaire, sont fixés en plus grand nombre dans les pays d'Europe de l'Est. Depuis la fin du régime communiste en Roumanie, des groupes de Roms sont venus vers l'Europe de l'Ouest.

En France, le terme **Gens du voyage** (eux, préfèrent se nommer « Voyageurs ») désigne ces trois groupes, auxquels s'ajoutent les **Yéniches**, population d'origine germanique qui a adopté le mode de vie itinérant au XVII^e siècle.

Depuis 1971, les délégués d'un premier congrès adoptent le terme **Rom** pour désigner l'ensemble du peuple tsigane. Ils se donnent un drapeau. Leur langue, la langue romani, a traversé les siècles, mais, suivant les pays où les groupes se sont fixés, elle s'est teintée d'allemand chez les Sinti et les Manouches, d'espagnol ou de catalan chez les Gitans.

Mais parce qu'ils sont dispersés et ne disposent pas de structures administratives, on ne saurait prétendre que les membres de ce peuple européen se retrouvent dans une seule et même appellation.

La situation des Rroms de l'Europe de l'Est vivant en France

Ce sont surtout des Rroms sédentaires qui ont quitté la Roumanie pour fuir les persécutions racistes et les discriminations économiques. Ils tentent de trouver refuge dans l'Union européenne; en France ils sont environ 6000.

Le droit d'asile leur étant refusé, les Rroms ne disposent que d'un droit de séjour touristique de trois mois qui leur interdit de travailler. Ensuite, ils augmentent la cohorte des sans papiers. Ils vivent mal, de la musique dans les rues ou les transports, de la vente de fleurs et de la mendicité. Ils habitent dans de vieilles caravanes, sur des terrains de fortune, sans eau, ni électricité.

Très mal accueillis, ils sont victimes de harcèlements administratifs, d'opérations de police visant à les intimider et à les expulser, allant pour cela jusqu'à briser leurs caravanes et leurs instruments de musique. Les familles sont séparées; on va chercher les enfants scolarisés jusque dans leur école. Une grande partie de ces Rroms est renvoyée en Roumanie en charters affrétés par plusieurs pays européens. Ceux qui ne sont pas expulsables sont abandonnés à leur sort et les municipalités rejettent également ces familles en détresse.

Cependant, quelques Conseils généraux, quelques municipalités, avec l'aide d'associations et des populations locales cherchent de plus en plus souvent des solutions humaines; quelques familles, surtout celles dont les enfants sont scolarisés, ont pu trouver un logement; d'autres s'installent sur des terrains décentes et aménagés; enfin on trouve des moyens légaux pour leur permettre de travailler et d'exercer le véritable métier qui est le leur.

Ces mesures, dictées par la plus élémentaire solidarité, vont dans le sens du bien commun et feront petit à petit disparaître les préjugés racistes dont les Rroms sont encore victimes. Connaître les Rroms, c'est leur permettre de vivre dignement et de reconnaître leurs droits, tous leurs droits.

*Dis-moi, l'homme, où sont notre terre,
Nos montagnes, nos rivières,
Nos champs et nos bois ?
Où est notre pays ? Où sont nos tombes ?*

Dans les mots ils sont, dans les mots de notre langue.

E. Drudak (Skopje)



Un campement de Roms dans la banlieue parisienne. Photo de Julien de Weck, Médecins du Monde

De la douce Esmaralda avec sa chèvre savante à « La tribu prophétique aux prunelles ardentes », de Baudelaire; des « baladins » d'Apollinaire au Bohémien Ganache du *Grand Meaulnes* et au cirque du signor Vitalis de *Sans Famille* : autant de créations littéraires stéréotypées, auxquelles il faut ajouter les stéréotypes racistes qui ont mené ces populations aux camps nazis.

Salle Jean Dame 17-25 rue Léopold-Bellan 75002 Paris. M° Sentier

Colloque 18 et 19 novembre 2005

Paris 2^e

mrapp